

Rapport sur la durabilité 2025

Table des matières

Éditorial	2
Principaux chiffres clés	3
Principes de la durabilité	5
Prise d'influence (stewardship)	8
Chiffres sur le climat	10
Transparence	16
Affiliations et initiatives	17
Glossaire	19
Annexe	21

Sur la base du standard de reporting
ESG de l'Association Suisse des
Institutions de Prévoyance ASIP

Amélioration du contrôle des objectifs de durabilité

Éditorial

Chères lectrices, chers lecteurs,



Le rapport sur la durabilité de la CACEB est paru l'année dernière pour la première fois. Nous nous conformons ainsi aux recommandations de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP et augmentons la transparence sur les critères ESG (Environmental, Social, Governance) grâce à ce reporting périodique.

Les réactions au premier rapport sur le développement durable de la CACEB ont été majoritairement positives. La fondation Ethos, qui soutient les caisses de pension dans leurs activités d'investissement durable et responsable, cite même le rapport de la CACEB comme un modèle de bonnes pratiques dans un module de formation continue.

Pour l'année de référence 2025, nous avons complété les chiffres sur le climat et les graphiques par la comparaison de l'année précédente. Vous pouvez ainsi voir en un coup d'œil les changements survenus dans la performance ESG de nos placements. Nous présentons désormais séparément les catégories de placement actions et obligations. Les emprunts convertibles et les investissements sur les marchés émergents (emerging markets) ne font plus partie de notre univers des placements.

Dans certains domaines, les chiffres sur le climat sont plus élevés que l'année précédente parce que les données climatiques ont été calculées en dollars américains par le fournisseur de données, puis ont été converties en francs suisses. Comme le dollar américain s'est déprécié par rapport au franc suisse, certains chiffres clés changent d'un point de vue purement mathématique, indépendamment des fluctuations des données sur les émissions (pour plus de détails, voir page 10). Cet effet fausse et affecte la comparabilité par rapport à l'année précédente. Néanmoins, nous essayons de montrer un développe-

ment soutenable avec une méthodologie et des sources de données constantes.

En sa qualité d'institution de prévoyance de droit public, nous assumons la responsabilité d'une gestion tournée vers l'avenir de la fortune des personnes assurées. Nous avons donc défini **sept principes** directeurs pour une politique de placement durable dans le règlement sur les placements.

Nous investissons délibérément dans des entreprises et des actifs qui respectent des normes sociales et environnementales élevées ou qui favorisent une économie durable. En exerçant nos droits de vote via Ethos, nous avons une influence sur les entreprises et leur comportement durable. Nous assumons ainsi notre responsabilité sociale et tenons compte des besoins et des exigences des générations futures.

Le Comité de placements a l'intention de maintenir le cap cette année encore, et il ne s'agit pas d'un simple effet d'annonce. Deux mesures concrètes mises en œuvre par la CACEB en 2025 illustrent cette volonté.

- En soutenant une proposition d'actionnaires, nous demandons à Shell plc de publier un rapport sur sa stratégie de création de valeur pour les actionnaires dans des scénarios de baisse de la demande de pétrole et de gaz (voir page 8).
- En attribuant le nouveau mandat « Actions Monde ex CH Responsable », nous avons délibérément opté pour une solution qui applique différentes approches de durabilité (voir page 7).

Le rapport sur le développement durable ne se limite pas à une simple série de chiffres: il a un impact notable sur l'orientation stratégique de la CACEB.



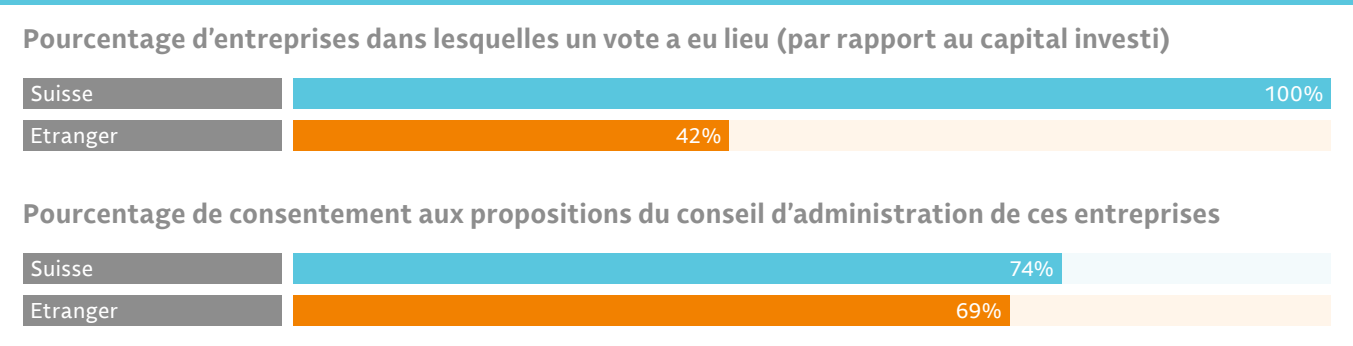
Hansjörg Gurtner

Président du Comité de placements et membre de la Commission administrative de la CACEB

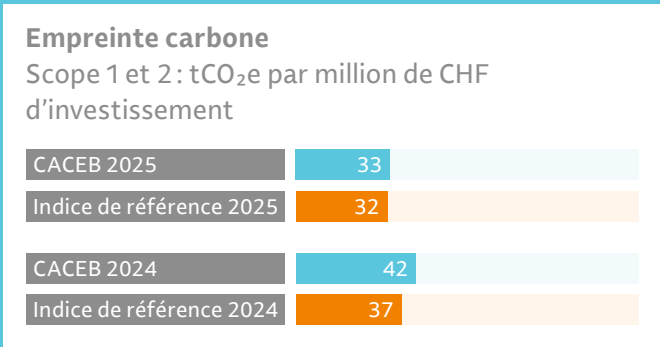
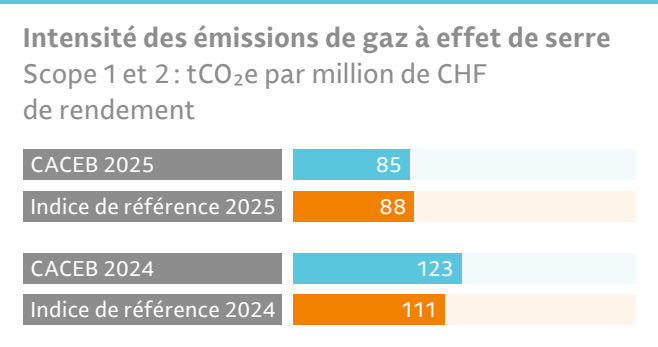
Taux de couverture et de transparence



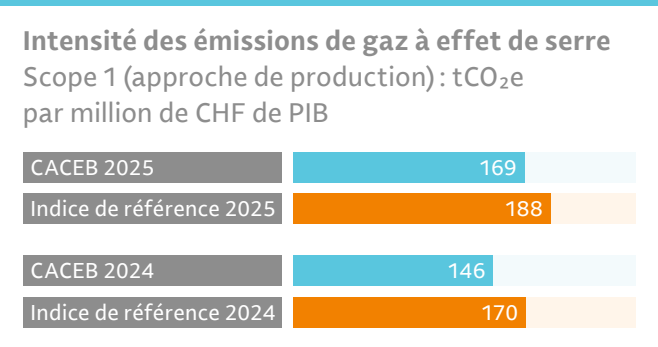
Prise d'influence (stewardship)



Climat : Actions et obligations d'entreprises (combinées)



Climat : emprunts d'État



Climat : Immobilier Suisse

Intensité énergétique

kWh par m² de surface de référence énergétique ou surface locative

CACEB 2025	88,6
CAFP 2025	96,3
CACEB 2024	93,2
CAFP 2024	97,3

Intensité de CO₂

kg CO₂ par m² de surface de référence énergétique ou surface locative

CACEB 2025	11,1
CAFP 2025	13,4
CACEB 2024	12,8
CAFP 2024	14,3

Energie renouvelable

CACEB 2025	48,4%
CAFP 2025	42,3%
CACEB 2024	44,3%
CAFP 2024	39,2%

Energie conventionnelle

CACEB 2025	51,6%
CAFP 2025	57,7%
CACEB 2024	55,7%
CAFP 2024	60,8%

Sources des données

Relevé de données Go4Balance

Go4Balance est une plateforme indépendante qui s'est spécialisée dans l'analyse, la comparaison et la consolidation de portefeuilles dans les domaines du rendement, du climat et de la durabilité. En tant que filiale à cent pour cent de la banque privée Globalance Bank, Go4Balance soutient les investisseurs et investisseurs institutionnels ainsi que les gestionnaires de portefeuilles dans l'analyse de leurs portefeuilles, la communication et les rapports à ce sujet ainsi que dans les stratégies de placement. Afin de garantir un niveau très élevé de qualité et de transparence des données, Go4Balance collabore avec Clarity AI, une plateforme à la pointe de la technologie spécialisée dans la durabilité.

Chiffres clés immobiliers Alphaprop

La société Alphaprop AG a été créée en 2020 dans le but d'associer une solide expérience du marché immobilier à des méthodes d'analyse basées sur les données. Alphaprop AG est une entreprise innovante qui contribue à augmenter la transparence sur le marché immobilier suisse indirect et permet aux clientes et clients de prendre des décisions solides sur la base de données du marché précises.

Principes de la durabilité

La CACEB est responsable de la gestion durable et tournée vers l'avenir de la fortune des personnes assurées. Outre un rendement suffisant des placements, nous sommes ainsi dans l'obligation de garantir la sécurité de même qu'une répartition adéquate des risques et des besoins prévisibles en liquidités. Notre stratégie de placement, qui tient compte de notre tolérance au risque et de notre propension au risque, constitue un élément fondamental à cet égard.

Compte tenu du rendement prévisionnel nécessaire et du rendement escompté, la CACEB doit investir le plus efficacement possible et tenir compte des risques liés à la durabilité dans son activité de placement. Pour notre stratégie de durabilité, nous nous référons aux lois suisses et aux conventions internationales ratifiées par la Suisse (p. ex. Accord de Paris sur le climat). Dans le même temps, nous soutenons les principes du Pacte mondial de l'ONU.

Les critères ESG, que nous appliquons essentiellement aux catégories de placements des obligations,

des actions et des biens immobiliers, sont au centre de nos efforts en faveur du climat et de la durabilité.

Sur la base de notre stratégie de durabilité, nous nous référons, en ce qui concerne la transparence et l'évaluation de nos progrès, aux normes de reporting ESG bien établies et aux recommandations de l'Association Suisse des Institutions de Prévoyance ASIP. Par le biais de rapports exhaustifs réguliers, nous nous fixons comme objectif d'améliorer la transparence concernant la mise en œuvre des critères ESG.

Intégration ESG

Nous nous engageons à intégrer les critères ESG dans notre stratégie de placement. Ceux-ci comportent trois dimensions :

- **Environmental (environnement/climat)**
- **Social (social/société)**
- **Governance (gouvernance/gestion d'entreprise)**

Matrice ESG

	Actions Suisse	Actions Etranger	Obligations CHF	Obligations en devises
Approches				
Critères d'exclusion		Liste d'exclusion interne / ASIR	ASIR	ASIR
Intégration ESG		ZKB/UBS	UBS	UBS
Exercice des droits de vote	Ethos	Ethos		
Engagement	Ethos	Ethos		

	Immobilier Suisse	Immobilier Etranger	Hypothèques
Approches			
Label de durabilité reconnu en CH	Interne		
Trajectoire de réduction CO ₂	Interne		

Politique d'exclusion

La CACEB poursuit une stratégie de placement responsable et exclut les investissements dans des entreprises dont l'activité a un lien avec les systèmes d'armement controversés. Les entreprises qui enfreignent gravement les principes du Pacte mondial de l'ONU sont exclues, tout comme celles dont le modèle d'affaires repose de façon prépondérante sur la production de charbon. Il s'agit notamment des entreprises qui réalisent plus de 30 % de leur chiffre d'affaires avec des produits dérivés du charbon.

Pour les investissements dans des placements collectifs, nous nous référons par ailleurs à la [liste d'exclusion](#) de l'Association suisse pour des investissements responsables (ASIR), qui comprend 42 entreprises. Nous garantissons ainsi qu'à ce niveau aussi, des critères éthiques et durables sont systématiquement pris en considération. Le Comité de placement de la CACEB décide chaque année des exclusions nécessaires. De plus, nous renonçons en principe aux investissements dans des matières premières.

Avec cette politique d'exclusion, nous nous assurons que nos placements sont en adéquation avec des principes écologiques, sociaux et éthiques qu'ils apportent une contribution positive au développement durable. Notre liste d'exclusion actuelle compte 109 entreprises au total. Celles-ci se trouvaient ou se trouvent toujours dans le MSCI World Index. En 2025, nous avons complété la liste d'exclusion en y ajoutant cinq entreprises (volume d'investissement : 5,4 millions de francs).

Gestionnaires de fortune externes

Dans le cadre de sa collaboration avec des gestionnaires de fortune externes, la CACEB s'assure que les critères ESG sont systématiquement intégrés au processus de placement de l'administration de la fortune. Les partenaires gestionnaires de fortune externes exigent en outre la ratification des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies (PIR de l'ONU) en tant que condition contraignante.

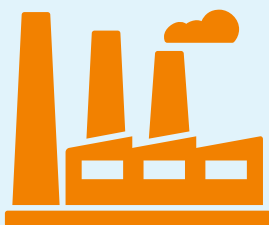
Aperçu des critères d'exclusion (MSCI World Index)

Les entreprises peuvent être affectées à plusieurs critères d'exclusion. Voir la liste détaillée des entreprises exclues par la CACEB en annexe.



Critère d'exclusion
Systèmes d'armement
controversés

Nombre
25



Critère d'exclusion
Charbon

Nombre
26



Critère d'exclusion
Pacte mondial de l'ONU

Nombre
101

Nouveau mandat « Actions Monde ex CH Responsable »

En janvier 2025, la CACEB a décidé de mettre en œuvre un nouveau mandat Actions Monde ex CH. Pour celui-ci, la Banque cantonale de Zurich a été choisie comme gestionnaire de fortune. La CACEB a délibérément opté pour la variante durable responsable Swisscanto (CH) IPF I Index Equity Fund World (ex CH) Responsible NT CHF. Nous renforçons ainsi l'intégration systématique de la durabilité dans notre stratégie de placement. Le mandat suit de près les indices

des marchés des actions mondiaux (ex Suisse) et tient systématiquement compte des critères de durabilité ainsi que des mécanismes d'exclusion et de sélection.

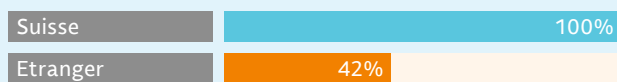
Nous associons ainsi des placements largement diversifiés et efficaces en termes de coûts à notre ambition d'atteindre des objectifs de rendement à long terme en adéquation avec les principes de l'investissement responsable.



Prise d'influence (stewardship)

Dialogue et procédure de vote

Pourcentage d'entreprises dans lesquelles un vote a eu lieu (par rapport au capital investi)



Pourcentage de consentement aux propositions du conseil d'administration de ces entreprises



En tant que détentrice de parts dans des entreprises, la CACEB assume sa responsabilité et s'engage activement pour une évolution positive de la situation en ce qui concerne le respect des critères ESG.

Exercice des droits de vote

Nous exerçons nos droits de vote activement conformément aux principes ESG. Cela concerne les sociétés anonymes cotées en bourse du Swiss Performance Index (SPI) et 100 entreprises MSCI World.

Dialogue avec les entreprises

En décembre 2017, nous avons adhéré à l'[Ethos Engagement Pool Suisse \(EEP Suisse\)](#). Il est en dialogue permanent avec les principales entreprises cotées en bourse. Depuis cette date, nous sommes également membre de l'[Ethos Engagement Pool International \(EEP International\)](#).

Engagement

Un dialogue actif peut contribuer à ce que les entreprises dans lesquelles la CACEB investit ont un impact positif en ce qui concerne leur comportement dans les domaines de l'environnement/du climat, des problématiques sociales/sociétales et de la gouvernance/gestion d'entreprise.

Engagement chez Shell plc

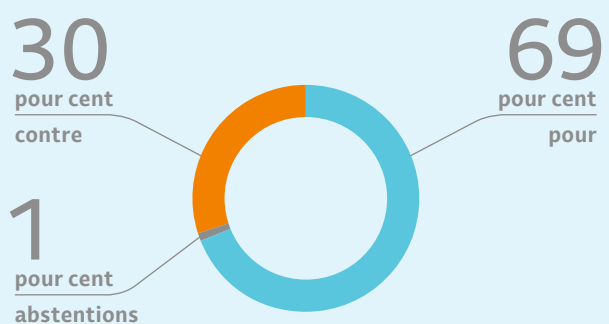
En tant qu'actionnaire, nous soutenons une proposition d'actionnaires soumise lors de l'assemblée générale 2026 de Shell plc. Cette motion réclame la publication d'un rapport sur la stratégie appliquée par l'entreprise pour la création de valeur pour les actionnaires dans des scénarios de baisse de la demande

Procédure de vote (Suisse)



Le droit de vote a été exercé lors de 200 assemblées générales et pour un total de 3922 votes (comparaison avec les propositions de la direction d'entreprise).

Procédure de vote (étranger)



Le droit de vote a été exercé lors de 98 assemblées générales et pour un total de 1912 votes (comparaison avec les propositions de la direction d'entreprise).

de pétrole et de gaz, y compris le Stated Policies Scenario (STEPS) et l'Announced Pledges Scenario (APS) de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Les scénarios STEPS et APS sont crédibles parce qu'ils concordent avec des mesures politiques concrètes et des évolutions survenues sur le marché. Le scénario STEPS reflète la tendance actuelle de l'évolution dans le secteur de l'énergie et s'appuie sur les données les plus récentes du marché, les coûts de la technologie et une analyse approfondie des conditions-cadres politiques prédominantes au niveau mondial. Le scénario APS repose sur l'hypothèse que les mesures politiques promises par les gouvernements seront engagées.

Pour chacun de ces scénarios, le rapport doit porter sur un horizon de planification d'au moins dix ans et notamment contenir des informations sur :

- Dépenses d'investissement pour des projets greenfield et brownfield dans le pétrole, le gaz et d'autres sources d'énergie,
- Volume de production et de ventes en fonction des sources d'énergie,
- Projections du flux de trésorerie disponible.

En apportant son soutien à cette proposition, la CACEB s'engage pour une divulgation fondée sur des scénarios de l'orientation stratégique de l'entreprise dans différentes évolutions du marché.

A l'intérieur des critères ESG, nous nous engageons pour les thèmes suivants :

Environmental (environnement/climat)

- Protection du climat
- Biodiversité
- Economie circulaire
- Utilisation efficace des ressources

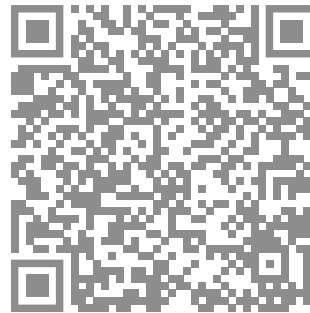
Social (social/société)

- Droits de l'homme
- Bonnes conditions de travail
- Egalité des droits et inclusion
- Ethique

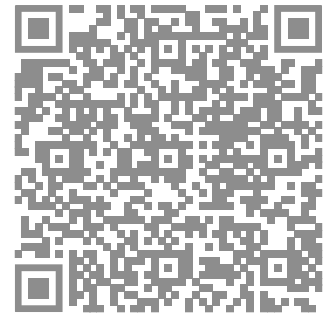
Governance (gouvernance/gestion d'entreprise)

- Droits des actionnaires
- Politique de rémunération
- Efficacité du conseil d'administration
- Transparence

Détails relatifs à la procédure de vote en Suisse



Détails relatifs à la procédure de vote à l'étranger



Membres de l'Ethos Engagement Pool Suisse



Membres de l'Ethos Engagement Pool International



La CACEB assume également sa responsabilité en ce qui concerne la décarbonisation (réduction des émissions de gaz à effet de serre). Nous nous engageons dans la ligne de l'Accord de Paris sur le climat et nous efforçons d'apporter une contribution aux objectifs mondiaux sur le climat. Pour cette raison, nous publions ici les principaux chiffres clés relatifs au climat.

Remarque concernant les chiffres clés: une partie des données climatiques utilisées est calculée en dollars américains par le fournisseur de données puis convertie en francs suisses. Les variations du taux de change entre le dollar américain et le franc suisse influencent donc le niveau de certains chiffres clés.

Au cours de l'exercice sous revue, le dollar américain s'est déprécié par rapport au franc suisse. Le taux de change USD/CHF a baissé de 0,9038 en 2024 à 0,7933 en 2025, soit une variation d'environ -12,2 %. Cette évolution a comme conséquence que certains chiffres clés sont plus élevés en 2025 pour des raisons purement mathématiques, indépendamment des évolutions des données sous-jacentes sur les émissions.

Actions et obligations d'entreprises

Dans le cadre d'une analyse des actifs et des passifs (Asset-Liability-Management, ALM), la CACEB a examiné son allocation stratégique de la fortune et l'a adaptée en conséquence. Sur la base des attentes actualisées en matière de rendement, de risque et de corrélation, et compte tenu de la structure de nos engagements à long terme, il a été décidé de ne plus investir dans les emprunts convertibles ni dans les placements sur les marchés émergents (Emerging Markets) à partir de 2025. La réorientation stratégique soutient une production de revenus adaptée aux risques et durable, en concordance avec notre mandat de prévoyance.

L'intensité des émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone par million de CHF de revenu ou d'investissement sont donc mentionnées séparément pour les catégories de placement des actions et des obligations d'entreprises à partir de l'exercice sous revue 2025. Pour permettre la comparaison avec l'année précédente, les chiffres sont regroupés.

Pour établir l'indice de référence, Go4Balance utilise les valeurs de comparaison suivantes :

Catégorie de placement	Valeur de référence	Pondération
Actions Suisse	iShares Core SPI® ETF (CH)	17,39 %
Actions Etranger	iShares World ex Switzerland Equity Index Fund (CH)	34,06 %
Obligations Suisse	iShares SBI AAA-BBB® Bond Index (CH)	29,71 %
Obligations Etranger	SPDR Bloomberg Global Aggregate Bond UCITS ETF Hedged CHF	18,84 %
Total		100,00 %

Intensité des émissions de gaz à effet de serre

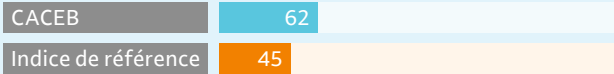
Actions

Scope 1 et 2: tCO₂e par million de CHF de rendement



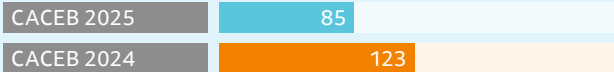
Obligations d'entreprises

Scope 1 et 2: tCO₂e par million de CHF de rendement



Comparaison avec l'année précédente (combinée)

Scope 1 et 2: tCO₂e par million de CHF de rendement



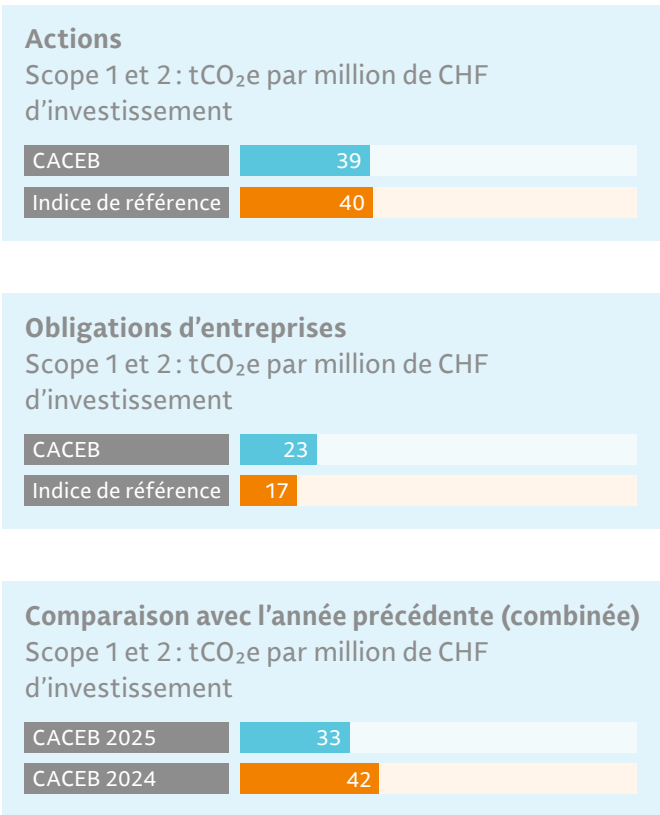
Explication : l'intensité des émissions de gaz à effet de serre mesure les émissions des entreprises du scope 1 et du scope 2 par rapport à leur rendement. Le chiffre clé indique l'intensité des émissions générées par l'activité économique des entreprises figurant dans le portefeuille et permet d'effectuer une comparaison avec l'indice de référence respectif.

Pour les actions de la CACEB, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre atteint en 2025 99 tCO₂e par million de CHF de rendement et est ainsi inférieure à l'indice de référence de 111 tCO₂e.

Pour les obligations d'entreprises, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre atteint 62 tCO₂e par million de CHF de rendement et est ainsi supérieure à l'indice de référence de 45 tCO₂e.

Si l'on prend en considération globalement les actions et les obligations d'entreprises, cela donne pour 2025 une intensité de gaz à effet de serre de 85 tCO₂e par million de CHF de rendement. A titre de comparaison, la valeur de l'année précédente était de 123 tCO₂e, et donc supérieure à la valeur de cette année.

Empreinte carbone



Explication : l'empreinte carbone mesure les émissions des entreprises (scope 1 et scope 2) par rapport au capital investi. Le chiffre clé indique la quantité d'émissions associées à un investissement d'un million de francs suisses dans le portefeuille.

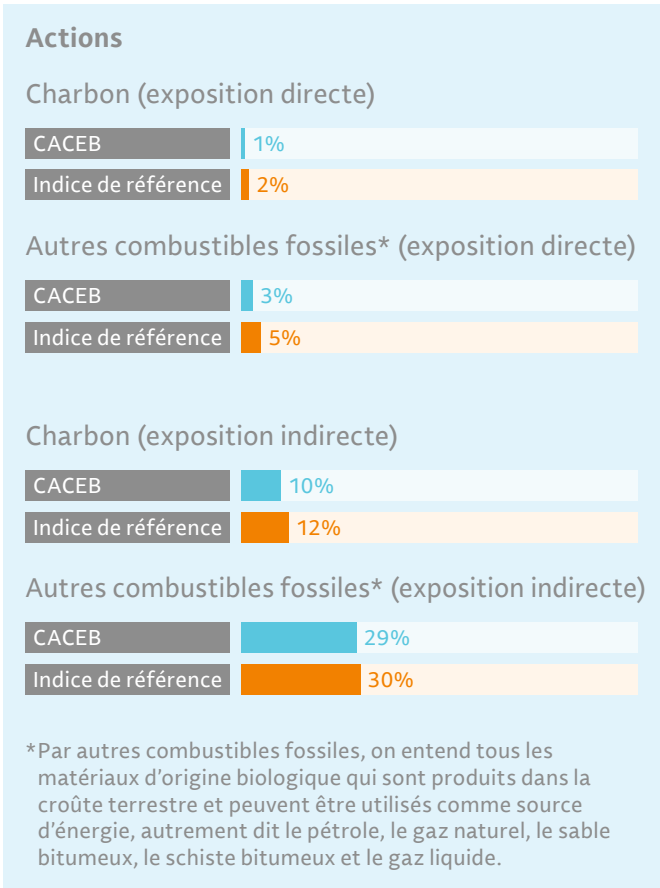
Pour les actions de la CACEB, l'empreinte carbone atteint 39 tCO₂e par million de CHF de capital investi et est ainsi inférieure à l'indice de référence de 40 tCO₂e.

Pour les obligations d'entreprises, l'empreinte carbone atteint 23 tCO₂e par million de CHF de capital investi, tandis que l'indice de référence se monte à 17 tCO₂e.

Si l'on prend en considération globalement les actions et les obligations d'entreprises, cela donne pour 2025 une empreinte carbone de 33 tCO₂e par million de CHF de capital investi. A titre de comparaison, la valeur de l'année précédente était de 42 tCO₂e.

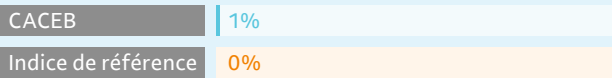
Exposition aux combustibles fossiles

Les actions et les obligations d'entreprises de la CACEB sont exposées à hauteur de ce pourcentage au charbon et aux autres combustibles fossiles.

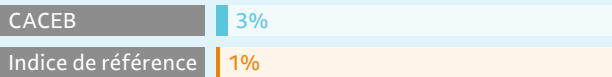


Obligations d'entreprises

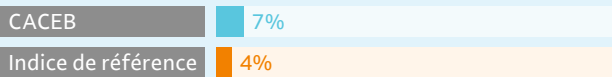
Charbon (exposition directe)



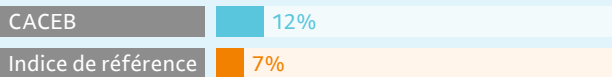
Autres combustibles fossiles* (exposition directe)



Charbon (exposition indirecte)



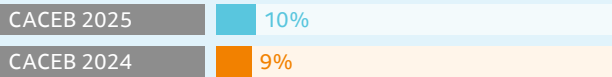
Autres combustibles fossiles* (exposition indirecte)



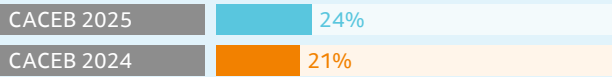
*Par autres combustibles fossiles, on entend tous les matériaux d'origine biologique qui sont produits dans la croûte terrestre et peuvent être utilisés comme source d'énergie, autrement dit le pétrole, le gaz naturel, le sable bitumeux, le schiste bitumeux et le gaz liquide.

Actions et obligations d'entreprises prises en considération globalement : comparaison avec l'année précédente

Charbon



Autres combustibles fossiles*



Explication : l'exposition aux combustibles fossiles indique la part des placements dans des entreprises qui déploient leur activité dans la chaîne de valeur du charbon ou d'autres sources d'énergie fossiles, avec une distinction entre l'exposition directe (p. ex. par l'extraction, la transformation ou la production d'énergie) et l'exposition indirecte (p. ex. dans le

cadre de prestations de services, de l'approvisionnement ou de relations commerciales en lien avec des sources d'énergie fossiles).

L'exposition combinée des actions et des obligations d'entreprises de la CACEB au charbon était de 10 % en 2025, contre 9 % en 2024. Pour les autres combustibles fossiles, les valeurs sont de respectivement 24 % (2025) et 21 % (2024).

Emprunts d'Etat

Intensité des émissions de gaz à effet de serre

Emprunts d'Etat

Scope 1 (approche de production) : tCO₂e par million de CHF de PIB



Comparaison avec l'année précédente

Scope 1 (approche de production) : tCO₂e par million de CHF de PIB



Explication : l'intensité des émissions de gaz à effet de serre pour les emprunts d'État mesure les émissions d'un pays par rapport à sa performance économique. Dans l'approche de la production, les émissions du scope 1 générées à l'intérieur d'un pays sont prises en compte et rapportées au produit intérieur brut (PIB). Le chiffre clé indique l'intensité des émissions générées par l'activité économique des entreprises figurant dans le portefeuille et permet d'effectuer une comparaison avec l'indice de référence respectif.

Pour les emprunts d'Etat de la CACEB, l'intensité des émissions de gaz à effet de serre est inférieure à l'indice de référence de 188 tCO₂e en 2025.

Immobilier Suisse

Dans le domaine des placements immobiliers en Suisse, la CACEB poursuit une stratégie d'investissement durable et responsable. Nos engagements se font exclusivement de manière indirecte par des instruments de placement suisses comme les fonds d'investissement, les fondations de placement et les sociétés immobilières cotées et non cotées.

Pour sélectionner les gestionnaires de fortune, nous accordons de l'importance à des stratégies de placement respectueuses des enjeux climatiques. Dans ce contexte, des critères comme l'existence d'objectifs de réduction de CO₂ concrets ou un rating de durabilité reconnu en Suisse sont notamment pris en considération. De plus, nous dialoguons activement avec les équipes dirigeantes en charge des placements

immobiliers afin d'exercer une influence sur leurs stratégies de durabilité. Grâce à cette sélection ciblée, nous nous assurons que nos investissements immobiliers apportent une contribution positive à la réduction des émissions de CO₂ et sont conformes aux normes de durabilité les plus strictes. La publication «Indices environnementaux pour les fonds immobiliers» de l'Asset Management Association Switzerland (AMAS) de 2022 uniformise les chiffres clés publiés par les véhicules de placements immobiliers.

La participation de la CACEB à Swisscanto Fondation de placement, qui s'est engagée à atteindre une trajectoire zéro émission nette d'ici 2050, constitue une partie essentielle du portefeuille. Avec les chiffres clés en matière de durabilité saisis, le porte-

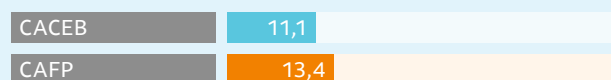
Intensité énergétique

kWh par m² de surface de référence énergétique ou surface locative

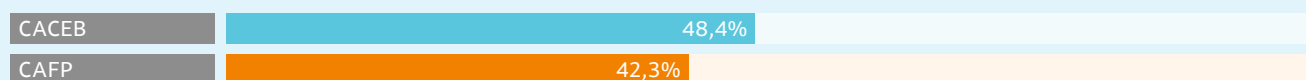


Intensité de CO₂

kg CO₂ par m² de surface de référence énergétique ou surface locative



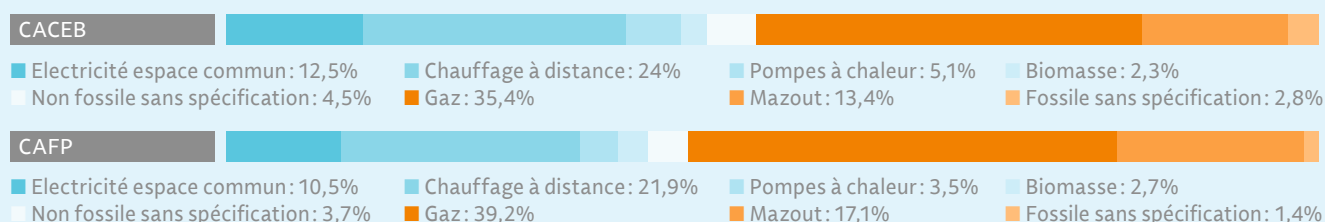
Energie renouvelable



Energie conventionnelle



Portefeuille CACEB



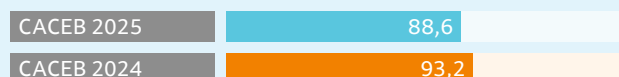
feuille immobilier de la CACEB se démarque actuellement légèrement de l'indice Immo-Index CAF. Cela s'explique notamment par le pourcentage légère-

ment supérieur de sources d'énergie non fossiles dans le portefeuille immobilier de la CACEB par rapport au CAF.

Comparaison avec l'année précédente

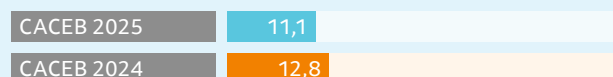
Intensité énergétique

kWh par m² de surface de référence énergétique ou surface locative

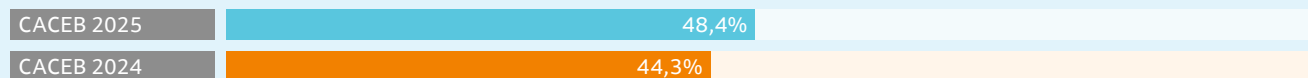


Intensité de CO₂

kg CO₂ par m² de surface de référence énergétique ou surface locative



Energie renouvelable



Energie conventionnelle



Engagement durable pour le propre immeuble

La CACEB détient un seul bien immobilier en direct, dans lequel se trouvent nos propres bureaux. Les autres surfaces sont louées à des parties externes. Malgré cette détention directe limitée d'immeubles, nous accordons une grande importance à la durabilité et à l'efficacité énergétique dans la gestion du bâtiment. En 2025, le passage au chauffage à distance annoncé l'année précédente a pu être mis en œuvre avec succès, conformément aux prévisions. Le raccordement de notre propre immeuble au ré-

seau régional de chauffage à distance a permis de remplacer les combustibles fossiles et de franchir une nouvelle étape importante dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre du périmètre opérationnel.

Indépendamment de celle-ci, des mesures supplémentaires visant à augmenter encore l'efficacité énergétique et à réduire l'empreinte écologique sont examinées en permanence et évaluées en termes de rentabilité et d'impact.

Immobilier Etranger

La CACEB investit une partie de son portefeuille immobilier dans des placements immobiliers mondiaux. Ces placements lui permettent d'avoir une plus grande diversification géographique ainsi que d'accéder à plusieurs marchés immobiliers et segments d'utilisation différents en dehors de la Suisse.

La transparence des données relatives à la durabilité pour les placements immobiliers internationaux

indirects est toutefois partiellement limitée, car la collecte et la préparation des données dépendent des véhicules de placement respectifs. Dans ce contexte, la présentation suivante des chiffres clés de la durabilité pour l'exercice sous revue 2025 porte essentiellement sur le principal investissement à l'étranger de la CACEB, le placement UBS AST 3 – EA Global Real Estate (Yukon).

Intensité énergétique

kWh par m² de surface de référence énergétique ou surface locative

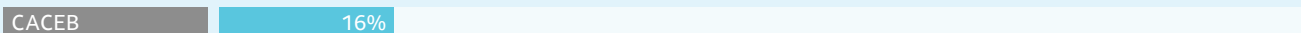


Intensité de CO₂

kg CO₂ par m² de surface de référence énergétique ou surface locative



Energie renouvelable



Energie conventionnelle

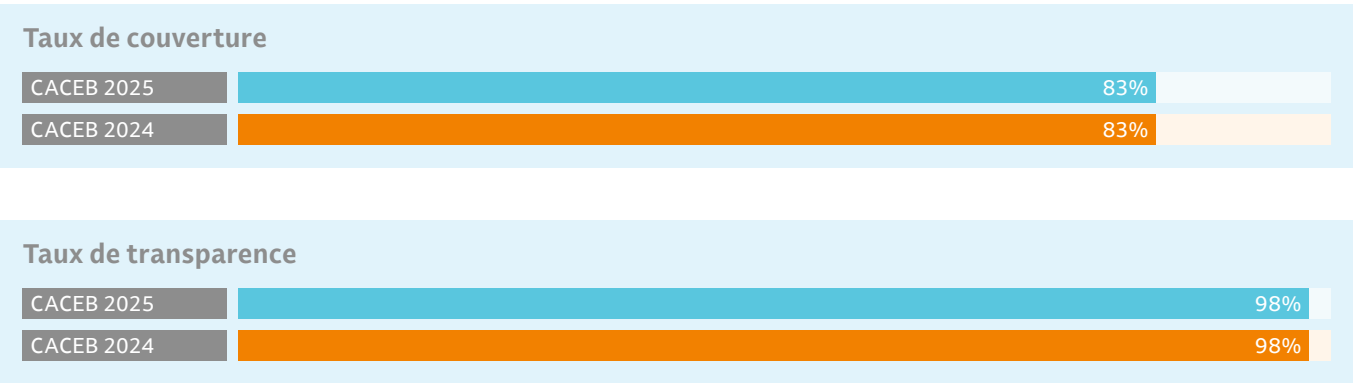


La base de données pour les chiffres clés ESG dans le domaine des placements n’est pas encore aboutie. C’est pourquoi la CACEB expose ici pour quelle partie de son portefeuille des chiffres clés sont disponibles.

Le taux de couverture indique la partie de la valeur de placement globale couverte par le rapport sur la durabilité. Il se rapporte aux actions, aux biens immobiliers, aux emprunts d’Etat et aux obligations d’entreprises.

Le taux de transparence se rapporte à la partie de la fortune pour laquelle les critères ESG sont établis. Les catégories de placement prises en compte sont les actions, les obligations d’entreprises, les emprunts d’Etat et les biens immobiliers (selon les normes de reporting ESG ASIP).

Le rapport sur le climat et la durabilité de la CACEB couvre 83 % de l’ensemble de nos placements (taux de couverture). Des chiffres clés sont disponibles pour 98 % de nos placements (taux de transparence).



Pour satisfaire aux exigences élevées relatives à la transparence et à la responsabilité, la CACEB a établi des partenariats et affiliations stratégiques dans des initiatives reconnues au niveau international, qui favorisent le dialogue avec les entreprises et ouvrent la voie vers une économie plus durable.



Affiliation à la fondation Ethos et aux Engagement Pools

Depuis 2012, la CACEB coopère avec la fondation Ethos, une organisation créée en 1997, qui s'est donné comme mission de promouvoir des stratégies de placement durables et un environnement économique stable. Grâce à notre affiliation à l'Ethos Engagement Pool Suisse et à l'Ethos Engagement Pool International, nous profitons des services spécialisés d'Ethos, dont le but est d'entrer activement en dialogue avec des entreprises de Suisse et du monde entier. Sur mandat de la CACEB, Ethos échange avec des entreprises dans le but de les faire évoluer vers une gestion responsable. Cette collaboration permanente nous permet d'engager des mesures concrètes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer durablement les normes ESG. Les affiliations « on behalf of Ethos » sont mentionnées en annexe.



Participation au test PACTA de compatibilité climatique

Dans le cadre de son engagement pour la protection du climat, la CACEB a participé pour la deuxième fois au test PACTA (Paris Agreement Capital Transition Assessment). Cet instrument utilisé par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) analyse dans quelle mesure le portefeuille de placements financiers est compatible avec les objectifs de l'Accord de Paris sur le climat. La participation au test PACTA atteste non seulement d'un niveau élevé de transpa-

rence, mais souligne aussi notre volonté de baser constamment nos décisions d'investissement sur des directives fondées scientifiquement de la protection du climat.



Adhésion à l'initiative Action pour le Climat 100+

Du fait de son affiliation au sein de l'Ethos Engagement Pool International, la CACEB fait en outre partie de l'initiative mondiale Action pour le Climat 100+. Cette initiative réunit plus de 600 investisseuses et investisseurs institutionnels et s'adresse aux entreprises les plus émettrices de carbone au monde, qui sont responsables d'une partie considérable des émissions industrielles. L'objectif de l'initiative est d'inciter les entreprises à établir une gouvernance claire et transparente, de prendre des mesures ambitieuses pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer leurs rapports conformément aux recommandations de la Task Force on Climate-related Financial Disclosures (TCFD). Par cette affiliation, nous confirmons notre volonté de coopérer activement à la transformation de l'économie mondiale pour qu'elle évolue vers une économie à faibles émissions de carbone.



Affiliation à Swiss Sustainable Finance (SSF)

La CACEB est membre de Swiss Sustainable Finance, une organisation qui contribue de manière déterminante depuis 2014 au développement de la finance durable en Suisse. SSF réunit plus de 250 actrices et acteurs des secteurs des services financiers, de l'investissement, de la recherche et de l'administration publique afin de promouvoir les échanges interdisciplinaires et d'établir des bonnes pratiques dans le domaine des services financiers durables. Par cette affiliation, nous soulignons notre engagement non

seulement à satisfaire à des normes de durabilité internes, mais aussi à renforcer et à développer activement un système financier durable.



Alliance Climatique Suisse

La CACEB échange avec l'Alliance Climatique Suisse, un vaste réseau de plus de 160 organisations qui s'engage pour la protection systématique du climat

et une économie financière durable. L'Alliance Climatique se mobilise pour la réduction des émissions de CO₂, pour une économie compatible avec les enjeux climatiques et pour une responsabilité renforcée des instituts financiers dans la protection du climat.

Par ces multiples affiliations et par notre participation active à des initiatives internationales, nous démontrons nos efforts constants pour contribuer de façon substantielle à la maîtrise des défis écologiques mondiaux par des décisions de placement durables et responsables, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.



CAFP

L'indice Immo-Index CAFP mesure la performance des groupes de placement immobiliers avec investissement direct en Suisse de membres de la Conférence des Administrateurs de Fondations de Placement (CAFP). Seuls des groupes de placements comportant des placements immobiliers en Suisse sont pris en considération. Il n'y a donc pas d'exposition à l'immobilier étranger. Les prétentions des groupes de placement ne sont pas cotées. Leur valeur se fonde sur la valeur d'inventaire nette. Les distributions des groupes de placement sont prises en considération. Les groupes de placement sont des produits d'investissement dont les prétentions peuvent exclusivement être acquises auprès d'institutions de prévoyance suisses. Actuellement, l'Immo-Index CAFP englobe 48 groupes de placement représentant une fortune globale d'environ CHF 81,1 milliards. Ils sont évalués chaque mois et sont en principe publiés jusqu'au 10 du mois suivant.

CO₂

Gaz carbonique ou dioxyde de carbone. Il est généré lors de la combustion de sources d'énergie fossiles dans l'industrie, pour le chauffage et dans la circulation. Le CO₂ qui se retrouve dans l'atmosphère à cause de ces activités humaines contribue au réchauffement climatique.

CO₂e

Equivalents de gaz carbonique Une unité de mesure qui permet de comparer les conséquences des gaz à effet de serre (potentiel d'effet de serre) sur le climat mondial.

Décarbonisation

Remplacement des combustibles fossiles par des sources d'énergie renouvelables sans CO₂. Dans le contexte des placements, la décarbonisation désigne la baisse de l'intensité CO₂ d'un portefeuille.

Empreinte carbone

L'empreinte carbone correspond à la quantité globale de gaz à effet de serre qui est occasionnée par un pays, une entreprise ou un produit. Dans le portefeuille de placements, elle informe de la mesure dans laquelle le capital investi génère des émissions de gaz à effet de serre. Elle est indiquée sous forme de

moyenne pondérée en tonnes d'équivalents de CO₂ par million de francs de rendement (tCO₂e/million de CHF).

Engagement

Dialogue ciblé avec l'émetteur d'un papier-valeur dans l'intention de provoquer une amélioration de la pratique de l'entreprise selon les critères ESG. L'engagement poursuit des objectifs concrets et son impact est évalué.

ESG

Signifie Environmental, Social et Governance (environnement/climat, social/société, direction d'entreprise). La prise en compte de critères ESG dans la stratégie de placement a une influence sur les impacts écologiques, sociaux et éthiques du portefeuille de placements.

Exclusion

Les entreprises, les Etats et les émetteurs dont l'activité est en conflit avec les valeurs de la CACEB ou les normes ESG mondiales sont exclus du portefeuille de placement au moyen d'un screening négatif. Les critères d'exclusion possibles sont la fabrication de biens d'armement, les violations des droits de l'homme, la corruption, etc.

Gaz à effet de serre

Le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O) et d'autres gaz absorbent une partie du rayonnement thermique émis par la surface terrestre et le retiennent dans l'atmosphère. Les émissions de gaz causées par les activités humaines sont à l'origine du réchauffement de la planète (effet de serre).

Indice de référence (benchmark)

Un indice qui reflète le développement des valeurs d'un marché donné ou d'une catégorie de placements. Il permet d'évaluer un portefeuille de placements par rapport au développement de valeurs ou aux prestations ESG du secteur correspondant.

Intensité de CO₂

La quantité de gaz carbonique rejetée (ou eq CO₂e) par rapport à la production. Pour les entreprises, la valeur de référence est le chiffre d'affaires. L'inten-

sité de CO₂, mentionnée en tant que moyenne dans le portefeuille de placements, fournit des renseignements sur la mesure dans laquelle le portefeuille contient des entreprises, des Etats ou des biens immobiliers qui rejettent beaucoup de CO₂.

Intensité des émissions de gaz à effet de serre

Indique la quantité de gaz à effet de serre (tonnes d'équivalents de CO₂) par million de francs de rendement dans le portefeuille de placements. L'intensité des émissions de gaz à effet de serre est calculée sous forme de moyenne pondérée et elle documente l'impact sur l'effet de serre.

Intensité énergétique

La quantité d'énergie nécessaire pour générer un output ou une activité. Pour les immeubles, l'intensité énergétique fournit des renseignements sur la consommation énergétique par unité de surface.

Mélange de sources d'énergie

Composition des différentes sources d'énergie comme le mazout, le gaz, l'énergie solaire, l'énergie hydraulique ou l'énergie nucléaire pour un certain usage, par exemple pour la consommation énergétique d'un bien immobilier.

Pacte mondial de l'ONU

Le Pacte mondial de l'ONU est une initiative de développement durable et de responsabilité sociétale des entreprises. Elle a été lancée en 2000 par les Nations Unies et exige des entreprises et des organisations qu'elles basent leurs stratégies et pratiques commerciales sur des principes reconnus au niveau international. L'initiative repose sur dix principes fondamentaux qui s'étendent à quatre domaines thématiques centraux : les droits de l'homme, les normes de travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. En suivant résolument ces principes, les entreprises et organisations apportent une contribution substantielle à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. Le Pacte mondial de l'ONU sert ainsi de cadre pour une gestion d'entreprise responsable et un développement durable de la société.

Placements collectifs

Un fonds dont l'argent provient de différents investisseurs. La gestion du fonds investit les moyens financiers qui lui sont confiés dans des papiers-valeur ou des biens immobiliers.

Scopes 1, 2 et 3

La différenciation des émissions de gaz à effet de serre entre le scope 1, le scope 2 et le scope 3 permet d'affecter les émissions à leur lieu de création. Les émissions du scope 1 sont directement générées dans l'entreprise, par exemple pour produire de la chaleur ou faire fonctionner des véhicules d'entreprise. Le scope 2 concerne les émissions indirectes, qui sont occasionnées lors de la production de l'énergie achetée par une entreprise. Pour le scope 3, il s'agit des émissions indirectes dans toute la chaîne de valeur, par exemple par l'extraction et la production des matières premières, leur livraison ainsi que l'utilisation et l'élimination du produit.

Stewardship

Levier d'influence de la ou du propriétaire des placements dans le but d'améliorer le respect des critères ESG par les entreprises (en exerçant activement son droit de vote et par le dialogue direct).

Swiss Climate Scores (SCS)

Un ensemble d'indicateurs qui fournissent des renseignements aux investisseuses et investisseurs privés sur la compatibilité avec les enjeux climatiques des offres de produits des gestionnaires de fortune, des banques et des assurances. Les SCS ont été introduits en 2022 par le Secrétariat d'Etat aux questions financières internationales du Département fédéral des finances.

Zéro net

Désigne le fait de supprimer les gaz à effet de serre (d'une entreprise ou d'un pays) dans l'atmosphère par des moyens techniques ou de les compenser par une réduction naturelle (p. ex. reforestation).

ISIN	Entreprise	Secteur d'activité
US00130H1059	AES CORP	Services publics
AU000000AGL7	AGL ENERGY LTD	Multi-services
NL0000235190	AIRBUS SE	Aviation et défense
US0188021085	ALLIANT ENERGY CORP	Services publics d'électricité
US0236081024	AMEREN CORPORATION	Multi-services
US0255371017	AMERICAN ELECTRIC POWER	Services publics d'électricité
US03743Q1085	APA CORP	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
CA0467894006	ATCO LTD -CLASS I	Multi-services
CA05156X1087	AURORA CANNABIS INC	Produits pharmaceutiques
GB0009697037	BABCOCK INTL GROUP PLC	Aviation et défense
GB0002634946	BAE SYSTEMS PLC	Aviation et défense
CA0679011084	BARRICK MINING CORP	Métaux et exploitation minière
DE000BASF111	BASF SE	Produits chimiques
CA0717341071	BAUSCH HEALTH COS INC	Produits pharmaceutiques
DE000BAY0017	BAYER AG-REG	Produits pharmaceutiques
US0970231058	BOEING CO/THE	Aviation et défense
GB0007980591	BP PLC	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US1270971039	CABOT OIL & GAS CORP PAC	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
CA1363851017	CANADIAN NATURAL RESOURCES	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
CA1367178326	CANADIAN UTILITIES LTD-A	Multi-services
CA1380351009	CANOPY GROWTH CORP	Produits pharmaceutiques
PA1436583006	CARNIVAL CORP	Hôtels, restaurants et loisirs
GB0031215220	CARNIVAL PLC	Hôtels, restaurants et loisirs
CA15135U1093	CENOVUS ENERGY INC	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US1651677353	EXPAND ENERGY CORP	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US1667641005	CHEVRON CORP	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
JP3522200009	CHUGOKU ELECTRIC POWER CO	Services publics d'électricité
HK0002007356	CLP HOLDINGS LTD	Services publics d'électricité
US1258961002	CMS ENERGY CORP	Multi-services
US20605P1012	CONCHO RESOURCES INC	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US20825C1045	CONOCOPHILLIPS	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US2120151012	CONTINENTAL AG	Composants automobiles
US22052L1044	CORTEVA INC	Produits chimiques
CA22717L1013	CRONOS GROUP INC	Produits pharmaceutiques
JP3481800005	DAIKIN INDUSTRIES LTD	Matériaux de construction
DK0010274414	DANSKE BANK A/S	Banques
FR0000121725	DASSAULT SYSTEMES SE	Software
US25179M1036	DEVON ENERGY CORP	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US25278X1090	DIAMONDBACK ENERGY INC	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US2333311072	DTE ENERGY COMPANY	Multi-services
US26441C2044	DUKE ENERGY CORP	Services publics d'électricité

ISIN	Entreprise	Secteur d'activité
IL0010811243	ELBIT SYSTEMS LTD	Aviation et défense
JP3551200003	ELECTRIC POWER DEVELOPMENT C	Producteurs d'énergie indépendants et d'énergies renouvelables
CA2908761018	EMERA INC	Services publics d'électricité
CA2925051047	ENCANA OIL & GAS PAC	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
ES0130670112	ENDESA SA	Services publics d'électricité
US26875P1012	EOG RESOURCES INC	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US26884L1098	EQT CORP	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
NO0010096985	EQUINOR ASA	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US30034W1062	EVERGY INC	Services publics d'électricité
US30231G1022	EXXON MOBIL CORP	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US3379321074	FIRSTENERGY CORP	Services publics d'électricité
US3434121022	FLUOR CORP	Construction et ingénierie
US3024913036	FMC CORP	Produits chimiques
US35671D8570	FREEPORT-MCMORAN INC	Métaux et exploitation minière
GB00B01FLG62	G4S SECURITY SERVICES	Services de sécurité
US3695501086	GENERAL DYNAMICS CORP	Aviation et défense
JE00B4T3BW64	GLENORE PLC	Métaux et exploitation minière
MU0117U00026	GOLDEN AGRI-RESOURCES LTD	Denrées alimentaires
HK0000179108	HK ELECTRIC INVESTMENTS -SS	Services publics d'électricité
US4385161066	HONEYWELL INTERNATIONAL INC	Conglomérats industriels
US4464131063	HUNTINGTON INGALLS INDUSTRIE	Aviation et défense
IL0002810146	ICL GROUP LTD	Produits chimiques
CA4530384086	IMPERIAL OIL LTD	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
SG1B51001017	JARDINE CYCLE & CARRIAGE LTD	Conglomérats industriels
BMG507361001	JARDINE MATHESON HOLDINGS	Conglomérats industriels
BMG507641022	JARDINE STRATEGIC LTD	Conglomérats industriels
US46625H1005	JPMORGAN CHASE & CO	Banques
JP3304200003	KOMATSU LTD	Machines
US5024311095	L3HARRIS TECHNOLOGIES INC	Aviation et défense
US5253271028	LEIDOS HOLDINGS INC	Services professionnels
IT0003856405	LEONARDO SPA	Aviation et défense
US5398301094	LOCKHEED MARTIN CORP	Aviation et défense
US55087P1049	LYFT INC-A	Transports terrestres
US5658491064	MARATHON OIL CORP	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
CA5527041084	MEG ENERGY CORP	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US65473P1057	NISOURCE INC	Multi-services
US6550441058	NOBLE ENERGY INC	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US6668071029	NORTHROP GRUMMAN CORP	Aviation et défense
US6293775085	NRG ENERGY INC	Services publics d'électricité
US6745991058	OCCIDENTAL PETROLEUM CORP	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US6708371033	OGE ENERGY CORP	Services publics d'électricité

ISIN	Entreprise	Secteur d'activité
AU000000SOL3	WASHINGTON H SOUL PATTINSON	Services financiers
US69331C1080	P G & E CORP	Services publics d'électricité
US7237871071	PIONEER NATURAL RESOURCES CO	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US69351T1060	PPL CORP	Services publics d'électricité
DE0007030009	RHEINMETALL AG	Aviation et défense
AU000000RIO1	RIO TINTO LTD	Métaux et exploitation minière
GB0007188757	RIO TINTO PLC	Métaux et exploitation minière
US7743411016	ROCKWELL COLLINS INC	Aviation et défense
GB00B63H8491	ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	Aviation et défense
US75513E1010	RTX CORP	Aviation et défense
DE0007037129	RWE AG	Producteurs d'énergie indépendants et d'énergies renouvelables
FR0000073272	SAFRAN SA	Aviation et défense
US80589M1027	SCANA ASA	Machines
US8425871071	SOUTHERN CO/THE	Services publics d'électricité
CA8672241079	SUNCOR ENERGY INC	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US8832031012	TEXTRON INC	Aviation et défense
FR0000121329	THALES SA	Aviation et défense
JP3585800000	TOKYO ELECTRIC POWER COMPANY	Services publics d'électricité
FR0000120271	TOTALENERGIES SE	Pétrole, gaz naturel et énergies non renouvelables
US90353T1007	UBER TECHNOLOGIES INC	Transports terrestres
US92840M1027	VISTRA CORP	Producteurs d'énergie indépendants et d'énergies renouvelables
DE0007664005	VOLKSWAGEN AG	Branche automobile
DE0007664039	VOLKSWAGEN AG-PREF	Branche automobile
US92939U1060	WEC ENERGY GROUP INC	Multi-services
US9497461015	WELLS FARGO & CO	Banques
SG1T56930848	WILMAR INTERNATIONAL LTD	Denrées alimentaires
US98389B1008	XCEL ENERGY INC	Services publics d'électricité

Affiliations

« on behalf of Ethos »

Annexe

Date de lancement	Campagne
26.09.2025	Déclaration des investisseurs sur la réglementation des systèmes d'armement autonomes
12.09.2025	Déclaration des investisseurs de Belém
18.07.2025	Protection des droits de l'enfant
10.07.2025	Lettre d'investisseurs en faveur d'une réforme des rapports et des assemblées générales au Japon
23.06.2025	Initiative lancée par des investisseurs au sujet des produits chimiques dangereux
22.05.2025	Lettre d'opposition aux forages dans le Refuge faunique national de l'Arctique
25.02.2025	Déclaration des investisseurs pour des plans de transition ambitieux avec vote des actionnaires
17.02.2025	Dialogue avec les gestionnaires
06.01.2025	Déclaration d'investisseurs à la Commission européenne sur la potentielle législation « omnibus » de l'UE
01.01.2025	Indépendance des conseils d'administration des entreprises suisses
01.01.2025	Diversités hommes-femmes dans les conseils d'administration des entreprises suisses
01.01.2025	Séparation des fonctions de CEO et de présidente ou président du conseil d'administration dans les entreprises suisses
01.01.2025	Objectifs climatiques fondés scientifiquement dans les entreprises suisses
01.01.2025	Diversité et égalité salariale dans les entreprises suisses
03.10.2024	Campagne contre les assemblées générales uniquement virtuelles en Allemagne
09.09.2024	Violations des normes internationales (2024)
14.08.2024	Rémunération responsable
23.05.2024	Déclaration d'investisseurs aux entreprises pétrochimiques sur le plastique
22.03.2024	Déclaration des investisseurs visant à mettre fin à la pollution plastique
18.03.2024	Soutien d'une législation sur la diligence dans le domaine des droits de l'homme et de la protection de l'environnement en Grande-Bretagne
16.01.2024	Investor Coalition for Equal Votes
04.01.2024	Spring Initiative
01.01.2024	Stratégie et gestion des risques des entreprises suisses en matière de préservation de la nature et de biodiversité
01.01.2024	Clean Air Initiative
20.10.2023	Soutien des investisseurs en faveur d'un salaire de subsistance aux Etats-Unis
12.09.2023	Vote sur le climat (« Say on Climate ») dans les entreprises britanniques
25.07.2023	Nature Action 100
30.06.2023	Stratégies net zéro crédibles
09.05.2023	De la pollution plastique à la circularité
13.03.2023	Engagement des investisseurs sur les entreprises TIC et la santé mentale
06.02.2023	Collaboration des investisseurs sur les entreprises TIC et les droits humains
01.12.2022	Net Zero Engagement Initiative (NZEI)
08.08.2022	Violations des normes internationales (2022)
15.07.2022	Valuing Water Finance Initiative
27.05.2022	Advance – Initiative d'investisseurs pour les droits humains et les questions sociales
13.05.2022	Engagement collectif pour l'inclusion numérique
26.11.2021	Engagement des investisseurs en faveur de congés maladie payés dans les entreprises des Etats-Unis
03.08.2021	Déforestation dans les chaînes du bœuf et du soja
01.02.2021	Lettres pour demander aux entreprises britanniques de présenter des rapports en conformité avec la loi sur l'esclavage moderne

Date de lancement	Campagne
01.01.2021	Responsabilité numérique des entreprises suisses
07.12.2020	Groupe d'engagement des investisseurs – Région autonome ouïghoure du Xinjiang
01.07.2020	Dialogue des investisseurs avec les instances régulatrices au sujet de la déforestation
20.01.2020	Améliorer les résultats du Corporate Human Rights Benchmark (CHRB)
01.01.2020	Engagement réactif de la part des entreprises suisses
04.12.2019	Les investisseurs soutiennent le standard sur les droits humains établi par BankTrack
01.11.2019	Find it, Fix it, Prevent it
14.10.2019	Responsabilité fiscale des sociétés américaines
01.01.2019	Conditions de travail et respect des droits humains dans les chaînes de livraison des entreprises suisses
27.09.2018	Plateforme des investisseurs pour les salaires de subsistance
04.04.2018	Workforce Disclosure Initiative (WDI)
01.01.2018	Responsabilité fiscale des entreprises suisses
20.11.2017	Climate Action 100+
10.04.2017	Développement de la convention « Accord »
01.01.2017	Participation au CDP
01.01.2016	KnowTheChain
02.01.2015	Investor Decarbonization Initiative
01.09.2014	Banking on a Low-Carbon Future
31.10.2013	Engagement des investisseurs auprès des réseaux sociaux et des entreprises de télécommunication concernant les droits numériques
01.01.2007	Stratégie et gestion des risques des entreprises suisses en matière de changement climatique
01.01.2005	Composition et fonctionnement des conseils d'administration d'entreprises suisses
01.01.2005	Rémunérations des instances dirigeantes d'entreprises suisses
01.01.2005	Reporting environnemental et social d'entreprises suisses

Mentions légales

Édition

Caisse d'assurance du corps enseignant bernois CACEB

Rédaction

textatelier.ch, Bienne

Textes/tableaux

Caisse d'assurance du corps enseignant bernois CACEB

Mise en page

tasty graphics, Thoune

Photos

Shutterstock.com, istockphoto.com, Daniel Hager/BKW AG

Caisse d'assurance du corps enseignant bernois CACEB

Unterdorfstrasse 5

Case postale

3072 Ostermundigen

Téléphone 031 930 83 83

www.blvk.ch